



Attijari **Titrisation**

**Fonds de Titrisation**

**FT SALAF INVEST**

**COMPARTIMENT INVEST AL MOUADDAF II**

**RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE**  
**1er trimestre 2025**

## **FT SALAF INVEST**

**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**

### **Rapport trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

## **TABLE DES MATIÈRES**

**1 - Description du compartiment**

---

**2 - Informations sur l'actif**

---

**3 - Informations sur le passif**

---

**4 - Contact**

---

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

## I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/07/2021, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF II » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 15.847 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 749.984.241,47 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

L'opération est caractérisée par une période de rechargement de trois ans, où les flux de capitaux collectés pendant chaque trimestre sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances éligibles aux douzes premières dates de paiement trimestrielles.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/07/2021
Nombre de créances	15847
Encours des créances	749 984 241,47
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51
↳ En % de l'encours à l'émission	0,051%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58
↳ En % de l'encours à l'émission	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	175%
Durée résiduelle minimale (années)	1,96
Durée résiduelle maximale (années)	9,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	6,02

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 750.000.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau ci-après.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement. Ces titres s'amortiront alors au fur et à mesure de l'amortissement des créances cédées qui composeront l'actif du compartiment après la fin de la période de rechargement.

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité (***)
Obligations A	7 237	723 700 000,00	Taux révisable (*)	0,45%	11,75 ans
Obligations S	262	26 200 000,00	2,95% (**)	1,00%	11,75 ans
Parts	2	100 000,00	NA	NA	12,50 ans
<b>Total</b>	<b>7 501</b>	<b>750 000 000,00</b>			

(\*) Le taux d'intérêt est fixé au début de chaque période d'intérêts, il est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque. Pour la première période, il est égal au taux de référence correspondant au nombre de jour exact de cette période.

(\*\*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 02/07/2021.

(\*\*\*) Selon un scénario basé sur un taux de remboursement anticipé annuel de 25,38% et un taux de déchéance annuel de 0,74% sur le portefeuille des créances cédées.

**FT SALAF INVEST**

Compartiment Invest Al Mouaddaf II

**Rapport trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrization

**II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT****1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux dernières dates d'arrêté (les encours sont en MAD) :

Date d'arrêté	24/06/2024	24/09/2024	24/12/2024	24/03/2025
Nombre de créances (après rechargement)	21 252	21 500	19 966	18 700
Encours des créances (avant rechargement)	666 212 132,58	660 616 188,72	660 421 513,82	584 499 393,25
Encours des créances (après rechargement)	748 436 631,93	748 261 484,46	660 421 513,82	584 499 393,25
Encours amorti sur la période	82 474 156,77	87 820 443,21	87 839 970,64	75 922 120,57
↳ En % de l'encours à l'émission	11,00%	11,71%	11,71%	10,12%
↳ Cumulé depuis l'émission	139,74%	151,45%	163,16%	173,28%
Capital restant dû minimal (MAD)	1,50	1,50	1,50	1,50
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	333 725,38	332 497,71	320 077,31	319 801,57
↳ En % de l'encours arrêté	0,045%	0,044%	0,048%	0,055%
Capital restant dû moyen (MAD)	35 217,23	34 802,86	33 077,31	31 256,65
↳ En % de l'encours arrêté	0,005%	0,005%	0,005%	0,005%
Taux moyen pondéré	7,69%	7,72%	7,72%	7,71%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	2,71	2,74	2,98	3,21
Durée résiduelle minimale (ans)	0,05	0,05	0,05	0,01
Durée résiduelle maximale (ans)	8,25	8,25	8,25	8,25
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	4,36	4,32	4,14	3,96

La période de rechargement étant arrivée à son terme au 24/09/2024, aucun rechargement n'a été réalisé à partir de cette date, conformément au règlement de gestion.

## 2 - Situation des remboursements par anticipation

### Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances remboursées par anticipation	891
Encours des créances remboursées par anticipation	30 232 462,67

### Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	9 559 953,52	1,45%
Février	9 519 881,02	1,44%
Mars	11 152 628,13	1,69%
<b>Total</b>	<b>30 232 462,67</b>	<b>4,58%</b>

## 3 - Situation des flux impayés

### Situation des flux impayés à la date d'arrêt

Arrêté des impayés en intérêts	1 613 019,96
Arrêté des impayés en capital	1 694 171,93

### Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	6 124 172,50	0,93%
Février	1 609 039,25	0,24%
Mars	1 613 019,96	0,24%

### Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 618 645,68	0,25%
Février	1 691 638,55	0,26%
Mars	1 694 171,93	0,26%

#### 4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	18 700
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	61
Nombre de créances passées en défaut sur l'année en cours	61
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	519
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	26
Nombre de créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	26
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	42
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	295
Nombre de créances en défaut recouvrées	224
CRD total des créances saines	584 499 393,25
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	1 964 340,09
CRD total des créances passées en défaut sur l'année en cours	1 964 340,09
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	18 266 913,11
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	577 759,76
CRD total des créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	577 759,76
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	1 257 828,63
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	8 814 796,97
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	1 124 668,38
Montants recouverts des créances en défaut sur l'année en cours	1 124 668,38
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	8 194 287,51

#### Historique des créances en défaut constatées sur l'année en cours

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	645 596,92	0,10%
Février	1 085 609,87	0,16%
Mars	233 133,30	0,04%
<b>Total</b>	<b>1 964 340,09</b>	<b>0,30%</b>

#### Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts des créances en défaut	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	4 857 754,45	0,736%
Février	- 4 015 350,92	-0,608%
Mars	282 264,85	0,043%
<b>Total</b>	<b>1 124 668,38</b>	<b>0,170%</b>

## 5 - Historique de recouvrement

### Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	4 560 511,35	0,69%
Février	4 657 175,23	0,71%
Mars	4 209 852,71	0,64%
<b>Total</b>	<b>13 427 539,29</b>	<b>2,03%</b>

### Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	24 687 583,67	3,74%
Février	24 129 439,83	3,65%
Mars	25 697 952,60	3,89%
<b>Total</b>	<b>74 514 976,10</b>	<b>11,28%</b>

## 6 - Trésorerie du compartiment

### Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	559 553,48
Solde du compte de réserve (en MAD)	10 001,77

### Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	3 557,67	2 295,32	8 165 991,10

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

### III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT

#### 1 - Frais et commissions supportés par le compartiment

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année en cours (les montants sont hors taxes en MAD) :

Trimestre	T1-2025
Début de période	24/12/2024
Fin de période	24/03/2025
CRD de base	660 421 513,82
Recouvrement	16 284,37
Dépositaire	81 421,83
Gestion	325 687,32
AMMC	46 983,20
Maroclear	2 700,00
<b>Total</b>	<b>473 076,72</b>

## 2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A		Par titre	Total
Nominal initial		88 277,79	638 866 366,23
T1-2025	Coupon	651,04	4 711 576,48
	Amortissement	10 121,56	73 249 729,72
Nominal restant dû		78 156,23	565 616 636,51
Total coupon payé sur la période arrêtée		<b>651,04</b>	<b>4 711 576,48</b>
Total capital amorti sur la période arrêtée		<b>10 121,56</b>	<b>73 249 729,72</b>

Le taux d'intérêts à appliquer pour le calcul du coupon des obligations A sur la période du 24/03/2025 au 24/06/2025 est de 2,68%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines interpolé à partir de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib au 21/03/2025, égal à 2,23%, augmenté de la prime de risque de 0,45%.

Obligations S		Par titre	Total
Nominal initial		88 277,79	23 128 780,98
T1-2025	Coupon	651,04	170 572,48
	Amortissement	10 121,56	2 651 848,72
Nominal restant dû		78 156,23	20 476 932,26
Total coupon payé sur la période arrêtée		<b>651,04</b>	<b>170 572,48</b>
Total capital amorti sur la période arrêtée		<b>10 121,56</b>	<b>2 651 848,72</b>

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		50 000,00	100 000,00
T1-2025	Coupon	3 394 939,47	6 789 878,94
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		50 000,00	100 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		<b>3 394 939,47</b>	<b>6 789 878,94</b>
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

### 3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

#### Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 7,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	7 500 000,00
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Flux du compte de réserve utilisés	-

#### Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

#### Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut (constatés aux périodes d'encaissement de l'année) ont été couverts à partir de l'excess spread brut des trimestres correspondants, et remboursés aux porteurs d'obligations, aux dates de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025  
Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

**IV CONTACT**

**ATTIJARI TITRISATION**

163, avenue Hassan II – Casablanca  
Tel : 05 22 49 39 90

**Mohamed Yassine ZNATNI**

Responsable Gestion & Structuration  
[m.znatni@attijariwafa.com](mailto:m.znatni@attijariwafa.com)  
Tel : 05 22 49 39 94